



Chaville, le 24 octobre 2010

Monsieur le Maire,

Au nom des trois associations de parents d'élèves et de toutes les personnes présentes, nous tenions à vous remercier de nous avoir permis de visiter le nouveau pôle scolaire avant son ouverture.

Même si ce déménagement va demander une adaptation et une nouvelle organisation aux enseignants, aux élèves et aux personnels municipaux, nous sommes sûrs qu'ils apprécieront de travailler dans des locaux neufs et modernes.

Nous souhaitons néanmoins attirer de nouveau votre attention sur un point qui nous semble ne pas répondre aux préoccupations de sécurité des parents, même s'il répond aux normes en vigueur: les cours de récréation.

- Pour les deux cours de l'école maternelle, même si elles ne sont pas finalisées, le choix d'un béton brut au sol ne nous semble pas approprié aux activités des enfants de cet âge : le sol n'est pas lisse, le béton génère de la poussière et, même s'il n'aggrave pas les blessures, il ne les amoindrit pas. Il nous semblerait opportun, une fois les cours agrandies, de prévoir un revêtement de sol souple, et ce, pas uniquement autour des structures de jeux.
- Dans la cour de l'école élémentaire, nous avons fait part de nos grandes réserves sur la séparation extérieur/intérieur : ce muret surmonté de barreaux horizontaux très espacés est facilement franchissable pour s'introduire dans l'école ou au contraire en sortir en dehors des heures d'ouverture des portes ; cette séparation laisse toute latitude à une personne extérieure à donner des objets aux enfants. Sans vouloir que les élèves soient barricadés dans leur école, nous considérons actuellement que leur sécurité peut être remise en cause. Des aménagements en végétaux, les moins franchissables possibles, ont été évoqués avec M. Martin, responsable des bâtiments et des travaux, nous espérons qu'ils pourront être mis en place rapidement. Nous restons évidemment ouverts à toute autre proposition.

Par ailleurs, il nous semble que le self de l'école élémentaire est sous dimensionné par rapport aux effectifs de l'école. Actuellement, 402 élèves sont scolarisés à Paul Bert, 360 d'entre eux sont inscrits à la cantine et le self ne comporte, selon M. Martin - responsable des bâtiments, que 100 à 110 places. Cette situation implique quatre services, même si la rotation est plus souple avec le système de self et que le temps d'attente est réduit. Après le rodage nécessaire à toute nouveauté, nous serons vigilants au fonctionnement du self afin de nous assurer que nos enfants aient le temps suffisant pour prendre leur repas.

Pour finir, nous sommes surpris que des détecteurs incendie n'aient pas été posés à titre préventif, même si les normes ne l'imposent pas; nous trouverions regrettable qu'un incendie endommage ce nouveau bâtiment. Nous espérons que, à minima, des détecteurs ont été installés dans les logements de fonction.

En espérant que nos remarques vous paraissent constructives, puisqu'elles n'ont pour but que d'améliorer le quotidien de nos enfants, nous restons, Monsieur le Maire, à votre disposition pour continuer en concertation ces discussions.

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos plus cordiales salutations.

Pour les associations de parents d'élèves,

Véronique Vanel

Aude Hauser-Landais

Marine Poncet

Vincent Tardieu

Angélique loos

Marjorie Thorette

Copies à Mmes DAËL, LE VAVASSEUR ET BROSSOLET

à M. MARTIN